L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 79 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 21 MAI 1870.

Spectacles, Bals, &c.

Fort Espagnol.

GRANDE

PROMENADE CONCERT

W. SCHERMAN.....Directeur
R. GUYRIC.....Cornet Soliste

M. BRAUN, du Conservatoire de Paris, exécutera un Solo de Polka, cette après-midi.

Prof. WEISSENBURGER, Tambour-Major.
Jeunes enfants 16 leçons à chaque conert.

Concerts tous les matin, jeudis, samedis et dimanches soirs.

Repas les deux soirs des rues Canal et Bienville.

Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi. 21 mai—

WEST END.

GRAND CONCERT

Tous les soirs par le célèbre orchestre du Professeur MOSES,

William Riekel.....cornettiste-soliste
Illumination à la lumière électrique.
Concert en matinée tous les samedis, à midi.

Des trains spéciaux seront fournis à des prix minimes sur un avis donné trois heures au préalable.

Les trains partant du pied des rues Canal et Carondelet à 6.15 et à 7 heures du matin et toutes les heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi pour West End. Les trains partiront de West End à 11 du soir.

Les Dimanches après-midi les trains partiront toutes les quinze minutes.

Billets, aller et retour, seulement 15 cents.

C. H. LEVY,
Surintendant.

1er mai—47

GRANDE FOIRE

Pour construire une chaussée en briques conduisant de Thibodaux à l'Eglise St-Joseph.

CETTE FOIRE, que dirigeront les dames de la paroisse, aura lieu à Thibodaux le 14, le 15 et le 16 mai, dans le magnifique Parc situé derrière l'Eglise Méthodiste. Elle sera rehaussée des rafraîchissements de toutes sortes, crèmes, bonbons, bière, punch, vins que recommandent leur bonté, et seront très modérés. Un excellent orchestre a été engagé et, entre des autres divertissements variés, les visiteurs pourront admirer à leur aise les curiosités d'Afrique.

On sera admis gratis à la foire.

Un train spécial du chemin de fer de Morgan, partira d'Algier dimanche 22, à 7 heures du matin, le ferry qui tient le pied de la rue de l'Esplanade, à 7 heures. Les visiteurs de la Nlle-Orléans partiront de Thibodaux, pour revenir, le même jour, à 5 heures du soir.

Prix du billet, aller et retour....$1,50
6 mai—6,10,15 19,20,21.

Premier Concours Annuel
—DE—
MANŒUVRES
DU PREMIER RÉGIMENT DE
L'Artillerie de Campagne de la Louisiane
G. N. E. L.
—AUX—
Fair Grounds de la Nlle-Orléans, Lne.,
SAMEDI, 21 MAI 1881.
Le Concours aura lieu de 4 à 6 heures.
—PREMIERREMENT—
Ouvert à tous les Artilleurs de toutes les Etats de l'Union.

1er Prix	$500
2me Prix	200
3me Prix	100

—DEUXIÈMEMENT—
Pour l'Artillerie de la Louisiane seulement.

Un jeu de médailles offertes par le Lieut.-Col. James D. Edwards pour le meilleur détachement de pièces; les régiment de l'Artillerie de Campagne de la Louisiane à faire manœuvrer annuellement.

Les commandants d'artillerie ont chacun, fait entrer un détachement de pièce:

La Batterie de Campagne légère de St-Louis, de St-Louis, Mo., qui a déjà remporté le premier prix dans quatre concours.

La Batterie légère de Louisville, Louisville, Ky., qui a gagné part au concours de Louisville, Ky., l'an dernier.

L'Artillerie de l'Etat de l'Alabama, Mobile, Ala., et les batteries B. C. et D. de l'Artillerie de Campagne de la Louisiane.

Tout se terminera par une parade (Dress Parade), la présentation des prix, une promenade en voiture et un bal dansant.

Il y aura un restaurant de premier ordre et des bancs de rafraîchissements où il sera débité des boissons de toutes sortes, pendant le jour.

Billets pour les tribunes et la promenade coûtant $1. Entrée au champ, 50 cts.

12 au 21 dégât.

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grand, Tennessee, 1,000 pieds au dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co.,
PROPRIÉTAIRES.

CONDITIONS.

Par jour.....$ 2.00
Par semaine.....$ 13.00
Par mois.....$ 40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les délicieux, les terrains, les lits et la table, le linge de table, etc., tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau minérales, nouvellement découvertes, les plus remarquables dans des cavernes. Le pays est magnifique et la nature y est plus belle que nulle part ailleurs; on y trouve toutes sortes de gibier, Poissons et belles truites, bains chauds et froids. La chasse y excellente chevaux, voitures neuves, à prix modérés. Table égale à celle d'aucune autre hôtel. Musique pendant toute la saison. Le chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principales villes, à un prix réduit. Pour tous les points du Sud, Est, Nord-Est, Nord-Ouest et de l'Ouest, Recherche est la résidence de Beersheba plus rapprochée, et n'hésite au sommet de la plus haute montagne, et à la chaîne du Cumberland, elle est bien d'attente des fièvres et des chaleurs.

Ma la vous les jours, avec bureau télégraphique en nature.

M. JNO. P. MUMFORD, du City Hotel de la Nlle-Orléans, sera le directeur du bureau. Lui et le notre O. D. Hickie, du même hôtel, sont nos agents.

CHAS. E. SMEDES & Co.

12 mai—3m.

Lettre des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste à Bienville

16 mai 1881.

OUVERT LES DIMANCHES DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Allmy Henry	Mombert Vincenze
Brenne C U	Reva Giovanni Carnes
Brenne Luigi	Pizzuto John
Cantrel Philippe	Pedrolle Simone
Cantrel A P	Rosa
Dominique	Rosser
D'Ant Ate Fernandes	Tigar Bienville Henri
Frenal Che	Tigar Edmond
Gallo Vito	Tomlinson Jean
Gian Antonio	Tubbs Pietro
Amati D J Lorenzo Y	Vigneo Piere.
Marusc Federico De	

LISTE DES DAMES.

Dalmenbl Nathalie Mlle
Dalmenbl Lucrecie Brin
Lynn R Mme
Lynn T. Vve Mme
Reverson Clotilde Mlle
Sadie madame.

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR ÉTAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Il certifie par le présent, que le jour de mai 1881 jugement a été rendu dans une cause intitulée: Affaire et décédé qu'il y est jugement en faveur de demandeur contre le nom de l'enfant mineur Walter Louis Hook de Wilmer Louis Hook à George Hook junior, de quelles à ce que le nom du dit Walter Louis George Hook junior.

Il est de plus ordonné que la somme de dix dollars soit prélevée pour les frais dans cette cause, somme honoraire de John J. Finney, avocat.

Ce mai rendu le 5 mai 1881.

Donné et signé le 10 mai 1881.

[Signé:]
R. H. TIBBOT, Jugé.

Il est de plus, qu'il apposé son signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10 jour de mai 1881, en l'année de Notre Seigneur, soit huit-cent quatre-vingt-un.

FRANK WALL,
Député-Greffier.

13mai—15f

GRANDE

PROMENADE CONCERT

W. SCHERMAN.....Directeur
R. GUYRIC.....Cornet Soliste

M. BRAUN, du Conservatoire de Paris, exécutera un Solo de Polka, cette après-midi.

Prof. WEISSENBURGER, Tambour-Major.
Jeunes enfants 16 leçons à chaque conert.

Concerts tous les matin, jeudis, samedis et dimanches soirs.

Repas les deux soirs des rues Canal et Bienville.

Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi. 21 mai—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Geo. Brandt vs. E. G. Marmiche et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1392.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ai ué dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre, désigné par le No 414, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 6 mars 1829, déposé en l'étude de G. E. Stringer, notaire en cette ville, le 4 avril 1829, le dit lot mesure (au pied français) vingt pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de soixante pieds. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison portant le numéro provisoire 137 sur la dite rue Remparts, et tous les droits, voies, servitudes habituelles et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

21 mai—31,38—4,11,18,21 juin

Jacques Numa, Lafargue vs Emile Guillaume Marmiche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans! No 2,044.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 21 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois pieds de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Bienville, Tonlouse et Bourgogne, à savoir:

1° Un lot mesurant (au pied américain) trente pieds de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds, borné d'un côté par la propriété qui appartient ou qui appartiens à M. Gully et de l'autre côté par celle de M. et à la rue Marmiche.

2° Un autre lot désigné par le numéro trois sur un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la ville le 13 octobre 1831, annexé à un inventaire de la succession de feu Pierre Sensanet, en l'étude de Hugues Lavergne, alors notaire, en date du 24 octobre 1831, le dit lot mesure (au pied français) trente pieds de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds.

3° Un autre lot mesurant (au pied français) vingt-neuf pieds de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds et un pouce entre lignes parallèles, à la profondeur le dit lot ouvre Alphonse Aimé de dessus mentionné, ou qui lui donne cinquante neuf pieds et trois pouces de large sur une seconde profondeur de quatre-vingt-neuf pieds entre lignes parallèles.

Ladite vente propriété ci-dessus décrites appartiennent à la communauté d'acquêts et de gains existant entre le défendeur ci-dessus et sa femme Ursule Adélaïde Pouthier ayant été acquis par eux au moyen de leurs fait à eux conjointement par feu Guillaume Marmiche.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions:

1. Un montant au comptant suffisant pour payer les dépenses saisissant, à savoir.

1° La somme de trente cent soixante quinze $1100 piastres ($1375 00) avec 8 0/0 par an de l'intérêt, à partir du 1er janvier 1881 jusqu'à la date de l'adjudication.

2° La somme de six mille huit cents 5&100 piastres, ou ces équivalent en monnaie des Etats-Unis, à savoir: trente cent douze 50/100 piastres, montant des quatre termes trimestriels d'intérêt, échus depuis le 15 mars 1880, jusqu'au 15 du dit sept cents 4/100 francs, en de leur équivalent en monnaie des Etats-Unis, trois cent soixante 11 1/100 piastres.

3° Et les coûts et frais du saudit procès, plus les taxes qui peuvent être dues sur le propriété ci-dessus décrite par dit adjudication devra être payé: le 15 février 1887 avec un intérêt au taux de 8 0/0 par an, payable trimestriellement à compter du 15 mai prochain, le 15 mai 1881 et devant être payé d'avance le 15 août 1881.

Et les coûts du prix d'adjudication et l'intérêt seront garantis par un privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, l'acquéreur devant en conformer sous tous intérêts Napoléon Marmiche et Jacob mathématique pour entre le demandeur et le défendeur présent Mme. Magner, notaire, le 16 février 1867, et à l'acte de l'Etat d'Etat'opinion passé le 20 septembre 1871 devant Charles Rushie Redion et son collègue notaires à Bordeaux, France, dont ces copies sont enregistrées dans cette affaire.

Mais il le prix d'adjudication, déduction faite de la somme de trois cent soixante-quinze piastres ($375 00) sera, ici premièrement insuffisant, avec intérêt de 8 0/0 par an du 1er janvier 1881, et des coûts frais et charges et taxes exécuté ci-dessus, le frais de l'acquéreur en sera mais des Etats-Unis, à savoir: Neuf mille six cent cinquante dollars (9960); ou ce qui l'excédant sera payé comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 mai—19,26, 2,9,16,31 juin

Succession de Henry Kunitz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 1012.—En vertu d'un ordre de fieri facias émis par John Pendleton, en l'affaire pendante entre Adam Kunitz, Anna Kunitz, demandeur Fr. h Kathmann, et Otilia Kunitz, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 21 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro sen un plan dressé par Charles C. Crayford, le 26 mars 1855, le dit lot de terre mesure, au pied français, soixante pieds de face à la rue Bagnolle par une profondeur de quatre-vingt neuf pieds deux pouces entre lignes et sept pieds, entre lignes parallèles, et en outre faisant face à la rue Bagnolle et Morales, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété que John Pontelo a acquise par acte de vente de Frederick Ernst, par acte portant Joseph Cohn, notaire, en date du 26 août 1855, enregistré au bureau des transferts, livre 88 folio 97.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 avril—20,27—4,11,18,21 mai

Dame Vve F. H. E. Dugué de Livandais vs Henry Zenas Osborne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2491.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 21 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance et Live Oak, Magnolia, Antoinette et Prieur; le dit terrain étant désigné par le numéro seize sur un plan dressé par F. Salomonson, voyer, mesurant (au pied français) trente pieds de face, faisant partie d'un lot de dépôt, passé en la dite ville, le 12 février 1881, et en cette ville; le dit terrain mesure d'après le dit plan, trente-un pieds trente-deux pouces de large, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles et inégales.

Ladite propriété a été acquise par le propriétaire actuel de dame Elizabeth Lecointe Allen Delisle, épouse de François Marius Raoul Delisle, par acte de vente, acte de vente passé devant Jean Fabry, notaire, le 17 mars 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Le vendeur assume le paiement de deux billets ensemble par le défendeur, pour la somme de quatre-vingt piastres ($80) chacun, en date du 1er mars 1877, payables respectivement neuf et dix ans après date, portant 8 0/0 d'intérêt par année courante, et 8 0/0 par an de l'intérêt échu (y compris, ensuite par hypothèque spéciale sur la propriété présente, selon un acte passé devant James Fabry, notaire, en date du 17 mars 1878.

2° Et le reste du prix d'adjudication, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 avril—30, mai 7,14,21,28,31.

Louis Philippe Deinchaine vs. Paul R. Moncher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3031.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 17 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Plaisance, dans le Sixième District de cette ville et actuellement ville et paroisse d'Orléans et aux Etats, dans l'îlet numéro 5, qui est borné par les rues Jasmin, Lamarque, Delaware et Jasmin, Lamarque, Delaware et Jasmin, Lamarque, Delaware et